

Discours du président du gouvernement, Monsieur Philippe GOMES



Ouverture des Etats généraux de la formation professionnelle continue

Jeudi 18 mars 2010

Chambre de commerce et d'industrie de la
Nouvelle-Calédonie



Par les accords de Matignon-Oudinot, puis l'accord de Nouméa, la Nouvelle-Calédonie a choisi la voie de l'émancipation : nous voulons, comme tous les peuples de la terre, nous assumer, prendre notre destin en main, et bâtir un pays dans lequel il fera bon vivre pour nos enfants.

Et pour atteindre cet objectif, l'éducation et la formation sont particulièrement essentielles. Aucune société ne peut atteindre le plein emploi, c'est-à-dire partager l'emploi en ne laissant personne au bord du chemin, sans une politique ambitieuse de formation des hommes. Mieux former la population calédonienne, c'est donner à tous ceux qui le souhaitent les clefs pour entrer dans le monde du travail et pour participer à la construction du pays. C'est leur donner les meilleures chances de s'épanouir, de réaliser leur projet de vie, et d'affirmer leur place dans la société. C'est leur donner les *codes* pour intégrer notre société. À défaut d'en disposer, ils se heurteront à un mur invisible, générateur de toutes les frustrations.

Développer les compétences, c'est aussi le moyen le plus efficace, et de loin, pour favoriser l'accès à l'emploi local, et donc mieux partager les richesses et réduire les inégalités : adopter des textes sur la priorité à l'emploi n'aurait aucun

sens, et pourrait même brider le dynamisme de l'économie, si cela ne s'accompagnait pas d'un **investissement sur le capital humain**.

Mieux former, c'est enfin permettre aux entreprises de gagner en performance, c'est améliorer la compétitivité de notre économie, et donc, à la fois, créer plus de richesses ainsi que les conditions d'une meilleure modération des prix.

C'est dire l'importance des enjeux : **le développement des compétences des Calédoniens est au cœur de la « refondation du contrat social », initié par l'accord de Nouméa. C'est pourquoi le gouvernement a engagé, dès son installation, deux grandes réflexions, préalables à des réformes de fond.**

Le premier de ces deux chantiers concerne la formation initiale. Nous voulons en effet saisir l'opportunité du transfert de l'enseignement du second degré, public et privé, et du privé du premier degré, pour mieux ancrer notre système éducatif sur les réalités de la société calédonienne, et pour mieux partager l'accès au savoir. En un mot : pour faire de l'école le *cocon du destin commun*. En effet, si nos résultats scolaires progressent, grâce aux atouts dont dispose notre système éducatif, encore trop de jeunes sortent aujourd'hui de nos établissements sans aucune qualification, voire sans maîtriser les savoirs les plus

élémentaires : lire, écrire, compter. C'est inacceptable. La refonte de notre projet éducatif devra s'appuyer sur les conclusions d'un *grand débat sur l'avenir de l'école calédonienne* : une commission indépendante formulera ses propositions au gouvernement, après avoir tenu plus de 400 débats publics, lors desquels tous les Calédoniens pourront exprimer leurs attentes. En particulier, la commission devra définir les grandes orientations permettant qu'en 2020, 65 % d'une classe d'âge soit titulaire du bac, et 40 % d'un diplôme universitaire. C'est-à-dire pour que nous fassions sur les 10 prochaines années les mêmes progrès que la métropole sur les 20 dernières années. C'est là un objectif que l'on peut manifestement atteindre, et qui est très important dans un monde où les compétences et les emplois évoluent rapidement.

Une seconde grande réflexion d'avenir est initiée aujourd'hui, concernant la formation professionnelle continue. Dans un monde exigeant, où la technicité joue un très grand rôle, dans lequel les métiers sont en évolution de plus en plus rapide, il est en effet indispensable d'apporter aux salariés et aux entreprises les moyens de parfaire leurs outils, leurs méthodes et leur expérience. C'est particulièrement important en Nouvelle-Calédonie, afin de donner une **seconde chance** à ceux qui sont sortis du système scolaire sans le bagage nécessaire. Comment ne pas s'émouvoir en effet que nous ayons à la fois

une pénurie de main-d'œuvre et de si nombreuses personnes en recherche d'emploi ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes : nous comptons ainsi, fin 2009, 11 729 offres d'emploi non satisfaites, soit 70% de plus que le nombre de demandeurs d'emploi, qui étaient 6 981... C'est là un paradoxe qui résume bien nos enjeux.

Nous avons, en matière de formation professionnelle continue, des atouts sur lesquels appuyer notre action. Notamment, les pouvoirs publics – Etat, Nouvelle-Calédonie, provinces, et même Europe – ainsi que les entreprises privées, mobilisent des moyens importants au bénéfice de la formation professionnelle. La Nouvelle-Calédonie dépense ainsi annuellement 3 milliards de francs dans ce secteur, pour environ 2500 bénéficiaires. Ce budget permet de faire fonctionner les centres de formation, de payer des formations sous-traitées, d'améliorer les équipements de formation, de déplacer, nourrir ou loger les bénéficiaires, de former les différents acteurs concernés, et notamment les formateurs, ou d'assurer le suivi et l'orientation des bénéficiaires. Un autre atout appréciable de notre dispositif de formation réside dans le caractère vaste et varié de l'offre de formation assurée localement. De plus, cette offre est

complétée par des partenariats avec des établissements de métropole ou de notre région.

Pourtant, nous avons aussi besoin de comprendre, et de trouver des solutions à de nombreux problèmes, qui contribuent à éloigner l'offre de formation, les attentes des Calédoniens, et les besoins des entreprises. **4 éléments me semblent à ce sujet offrir particulièrement matière à réflexion :**

Premier élément marquant : la faible employabilité d'une proportion importante des demandeurs d'emploi. Les faibles « compétences sociales » sont en effet une réalité bien tangible, qui se traduit par ces postes non pourvus que j'ai évoqués tout à l'heure. Il nous faut en tenir le plus grand compte, même si c'est difficile, et justement parce que c'est difficile. L'employabilité justifie en soi de créer une offre de formation spécifique : une étude a été engagée à ce sujet.

Second point : la difficulté à attirer un public suffisant vers certaines formations, correspondant à des métiers pourtant très demandés par les entreprises. L'installation récente, par la Chambre de Commerce et d'Industrie, d'un centre de formation des apprentis à Koné, nous en apporte une illustration : dans ce centre de 10 places, essentiel pour le développement des compétences

dans le Nord, trouver des apprentis s'est avéré extrêmement difficile. La motivation des stagiaires, la clarté du projet professionnel qui leur est proposé, mais aussi les aspects logistiques (hébergement, restauration, transport) sont autant de sujets à analyser à ce titre.

Troisième point : la difficulté à mobiliser les entreprises. Sans généraliser à l'excès, on constate que leur implication est parfois faible dans l'expression de leurs besoins, et plus généralement, dans la construction des politiques de formation professionnelle continue.

Quatrième élément frappant : la souplesse dont nous devons faire preuve, afin de monter rapidement et efficacement des formations attractives et de qualité correspondant à certains besoins bien identifiés, mais le plus souvent de faible volume. Nos entreprises font en effet appel à des compétences de plus en plus pointues afin d'être plus performantes. A-t-on aujourd'hui la réactivité nécessaire pour répondre à leurs besoins ?

Tout cela nous devons en débattre. **C'est pourquoi le gouvernement a proposé aux entreprises calédoniennes, aux syndicats de salariés, aux acteurs de la formation professionnelle, aux provinces et aux communes, un**

grand rendez-vous destiné à faire le point sur la politique et sur les outils de la formation professionnelle. C'est l'objet de ces États Généraux de la formation professionnelle continue, qui doivent être le fondement d'une ambitieuse politique de renforcement des compétences des Calédoniennes et des Calédoniens. Il faut en effet décider, et mettre en œuvre des réformes visant à renforcer la cohérence et l'efficacité de notre politique de développement des compétences, et en particulier, comme je l'ai dit dans la déclaration de politique générale sur le financement de la formation professionnelle, les établissements de formation et sur le permis pour l'emploi. La déclaration de politique générale citait également la validation des acquis de l'expérience, qui a fait l'objet d'une loi de pays promulguée le 3 février 2010. Cette loi vise à créer pour tous les salariés un véritable droit individuel à la validation des acquis de l'expérience. La déclaration de politique générale citait enfin les bourses territoriales de formation, la réglementation de l'apprentissage et l'indemnisation des stagiaires : sur ces trois sujets, le gouvernement a transmis au congrès, en décembre ou en janvier, des projets de délibérations.

L'histoire de France nous rappelle que les états généraux sont des assemblées exceptionnelles convoquées pour traiter d'une crise, préparées par des « cahiers de doléances » récapitulant les vœux exprimés par les

autorités locales. Aujourd'hui, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a organisé ces états généraux pour que vous tous, acteurs ou bénéficiaires de la formation professionnelle continue, rédigez à votre tour, vos cahiers de doléances et vos propositions pour l'avenir.

Je vous remercie tous de votre attention, et de votre engagement dans ces travaux essentiels pour notre pays.